

Registre in-fol. de 387 feuillets ; papier vergé ; filigrane : une grappe de raisin. Reliure en peau chamoisée verte.

1653 (20 juin). — 1656 (23 juin). — Fol. 1 « In nomine Domini Amen. Sit nomen Domini benedictum. — Journal des délibérations et résolutions prises dans le Conseil de la Cité impériale de Besançon dressé par Jean Antoine Tinseau, docteur ès droictz, secrétaire d'estat de ladicté cité dez le vingtième jour du mois de juin de l'an 1653 jusques au vingt-troisième jour du mesme mois de l'an 1656. — Ad perpetuam rei memoriam. » — Fol. 3. Démission de sa charge de secrétaire donnée par François Bouvot en faveur de son beau-frère Jean Antoine Tinseau, docteur ès droits, co-gouverneur. Requête de Jean-Baptiste Maréchal réclamant cette charge de secrétaire d'état et offrant à cet effet 300 pistoles, mais Bouvot ayant déclaré qu'il ne s'en démettait que si elle était accordée à Tinseau, le Conseil, reconnaissant les grands services rendus durant quinze ans par Bouvot et les mérites de Tinseau, confère à l'unanimité cette charge à ce dernier. — Fol. 4. — Prestation de serment par le secrétaire Tinseau (20 juin). — Fol 5. Te Deum à la cathédrale en action de grâces de l'élection de Ferdinand IV comme roi des Romains (21 juin). — Fol 8. Discours d'Augustin Nicolas, président de la semaine, invitant les citoyens à faire de bons choix aux élections. — Procuration générale des citoyens. — Fol. 10. Election des vingt-huit : « Saint-Quentin : Antoine Saulterey, Jean Grevillot, François Vauderet, Symon Perrin. — Saint-Pierre : mre Ferdinand Bouvot, docteur en médecine, Pierre de Loisy, Jean Fouresse, Nicolas Grandmougin. — Champmars : mre Pierre d'Auxiron, docteur en médecine, Luc Morel, Jean Barbet, Jacques Marchand. — Le Bourg : Luc Mareschal, François Perrenot, Désiré Clerc, Claude Nicolas. — Baptans : Claude Culle, Ayme Janneney, Laurent Privéy, Pierre Coulon. — Charmont : mre Jean Claude Cabet, docteur es droictz, Jean Rouillot, Louys Baptiste Mareschal, Antoine Morel. — Arennes : Louys Sire, François Chevalier, Alexandre Lagrandfemme, Pierre Perrot. » — Fol. 11. Election de Luc Mareschal comme président des vingt-huit (24 juin). — Fol. 12 v°. Election des gouverneurs : Saint-Quentin : Hugues Belin, mre Symon Buzon, sr d'Auxon. — Saint-Pierre : mre Denys Pouthier, chevalier, sr de Sone, mre Pierre-François Henry. — Champmars : mre Estienne Mareschal, Claude Boizot. — Le Bourg : mre Jean-Claude Petremand, mre Marc Antoine Fluzin. — Baptans : mre Claude Ambroise Philippe, mre Jean Borrey. — Charmont : Jean Jacques Bonnot, Mauris de Malarmey, sr de Lauray. — Arennes : Thomas Montrivel, mre Jean-Baptiste Varin, sr de Noydan » (29 juin). — Fol. 13 v°. Invitation faite par le président des vingt-huit aux gouverneurs de venir désormais au Conseil, les avocats en longue robe, les autre.s avec l'épée et tous en habits noirs « pour rehausser l'honneur et l'esclat du magistrat » (30 juin). - Fol. 14. Répartition des gouverneurs dans les diverses commissions — trésor et imprimerie — grenier à blé — arsenal — commandement des soldats de la garnison — monnaie — garde du feu — fontaines — jeux de l'arquebuse, de l'arbalète et de l'arc (1er juillet). — Fol. 15. Visite au prince de Cantecroix de retour des Pays Bas (4 juillet). — Fol. 17. Ordre aux habitants de Bregille de faire fabriquer à leurs frais une barque plus grande pour le passage de la rivière, afin d'éviter les accidents qui se produisent fréquemment (8 juillet). — Fol. 18. Dédicace faite aux gouverneurs par Louis Beau, grenetier de la cité, fils de noble Etienne Beau, ancien co-gouverneur, des thèses de philosophie qu'il doit soutenir le lendemain au collège des Jésuites (14 juillet). — Fol. 18 v°. Plaintes contre des soldats de Belfort étant dans la cité qui ont menacé des marchands étrangers. — Désignation de mre Louis Boudret, docteur ès droits, comme avocat de la confrérie de Saint Antoine (16 juillet). — Fol. 19. Lettres de l'Empereur Ferdinand III, datées de Ratisbonne le 13 juin, apportées par Claude de Lisola et dont l'objet était de désigner François de Lisola comme commissaire aux dernières élections (19 juillet). — Fol. 22. — Présent de 59 francs fait à Alexandre Lagrandfemme, maître chirurgien, l'un des vingt-huit, qui a abattu l'oiseau au jeu de l'arquebuse (31 juillet). — Fol. 22 v°. Décès du conseiller Buzon, seigneur de Champ-divers. La cité fera célébrer une messe de Requiem en l'église des Cordeliers (1er août). — Fol. 23. Querelle survenue entre M. de Mandre et le chevalier de Moiron. Interdiction aux portiers de laisser sortir aucun cavalier de la cité (4 août). — Fol. 23-26 v°. Réduction au nombre de 45 des soldats entretenus pour la garde de la cité (9-23 août). — Fol. 24 v°. Transaction au sujet des biens de Claude Roussel, orfèvre à Paris, qui avaient été confisqués pour cause d'hérésie (13 août). — Fol. 26. Compliment au baron de Scy, de retour dans la cité après une longue absence (22 août). — Réparations à la fontaine de Bacchus (23 août). — Fol. 27 v°. Confiscation de savon faite à des marchands de Montbéliard qui avaient voulu frauder la gabelle (30 août). — Fol. 29 v°. Réception comme avocat de Jean-Baptiste de Valimbert, docteur ès droits (9 septembre). — Fol. 30. Fixation de l'ouverture des vendanges au 29 septembre (10 septembre). — Fol. 31 v°. Sur représentation des vingt-huit et en raison de la maturité des fruits, l'ouverture des vendanges est fixée au 24 septembre. — Réception d'Antoine Aymonnin comme maître orfèvre (15 septembre). — Fol. 42. Taxe des vins, les hauts coteaux à 33 florins, les moyens et les bas à 32 florins le muid (11 novembre). — Fol. 42 v°. Condamnation des habitants de la rue Saint-Paul à 30 livres d'amende pour n'avoir pas fait la garde à eux commandée le jour de la dernière Saint-Jean Baptiste (14 novembre). — Fol. 43 v°. Suspension du portier de Charmont, sur les plaintes faites par le marquis de Saint-George de son insolence, à son égard, à son arrivée dans la cité. — Plaintes sur la mauvaise qualité de la viande vendue par les bouchers (19 novembre). — Fol. 45 v°. Expulsion des pauvres étrangers de la cité (25 novembre). Fol. 46. Difficultés survenues entre les maîtres d'armes François de Mandonne et Pierre Parrache (26 novembre). — Fol. 50 v°. Félicitations et présent au marquis de Marnay, de retour des Pays Bas dans la cité (17 décembre). — Fol 51 v°. Vin d'honneur offert au

comte d'Armagnac, fils aîné du comte d'Harcourt, de passage dans la cité. — Lettre du Parlement exprimant la crainte que les courses des soldats de la garnison de Belfort n'amènent la rupture de la neutralité avec la France. Le Parlement rappellera les Comtois de cette garnison ; la cité rappellera les Bisontins et particulièrement M. de Loray qui se trouve actuellement à Belfort (19 décembre). — Fol. 53 v°. Défense à tous citoyens de s'engager dans la garnison de Belfort (23 décembre). — Fol. 53 v°. Plaintes au Chapitre au sujet de criminels qui s'y retirent en lieu d'asile. — Défense aux cabaretiers de recevoir chez eux aucun individu après le couvre-feu (24 décembre). — Fol. 54. Avis de l'entrée des troupes françaises commandées par le marquis d'Ussel, entre Jussey et Jonvelle ; elles semblent vouloir se diriger vers Belfort pour l'attaquer (26 décembre). — Fol. 54. Amodiations de la cité. — Le greffe de l'hôtel consistorial est amodié pour six ans à Jean Claude Maillot au prix de 400 francs par an (28 décembre). — Fol. 56. Déclaration du Chapitre portant qu'il n'a donné asile à aucun criminel (29 décembre). — Fol. 38 v°. Banvin de l'archevêque. — Avis de la ratification faite à Ratisbonne par tous les Etats de l'Empire de l'échange de Besançon contre Frankenthal (5 janvier 1654). — Fol. 59 v°. Décision de convoquer les vingt-huit pour les entretenir de l'affaire de l'échange et d'étudier les titres, droits et priviléges de la cité « afin d'adviser aux conditions et avantages que l'on pourrait prétendre » relativement à l'exécution de l'échange (7 janvier). — Fol. 60 v°. Réunion des gouverneurs et vingt-huit au sujet de la ratification de Ratisbonne, conclue à l'insu de la cité. Texte de la lettre adressée de Ratisbonne, le 22 décembre 1653, à l'archevêque de Besançon par Anathoile d'Ayne pour lui rendre compte des séances de la diète où fut discutée la ratification de l'échange (8 janvier). — Fol. 64 v°. Bannissement de Nicolas de Malpas, Henry de Blavière et François Garnier coupables d'homicide sur noble Pierre François Varin (14 janvier). — Fol. 65 v°. Renouvellement de l'édit porté contre les blasphémateurs (16 janvier). — Fol. 70. Lettres du Parlement adressées à « Mrs les Gouverneurs » au lieu qu'auparavant le mot de Messieurs était toujours réitéré. On écrira au greffier pour demander si ce changement est intentionnel (6 février). — Fol. 70 v°. Permission donnée aux Ursulines de faire démolir une petite maison voisine de leur église qui menace ruine, mais à condition de la rebâtir promptement (7 février). — Fol. 71-72. Passage autorisé à travers la cité de deux pièces de canon conduites par des soldats français et destinées au siège de Belfort. Représentations présentées par le baron de Scey sur la gravité de cette autorisation de passage de troupes ennemis à travers la cité ; remontrances des vingt-huit aux gouverneurs (10-11 février). — Fol. 76. Arrivée dans la cité du marquis d'Ussel, maréchal de camp dans l'armée française devant Belfort ; il est logé au Cheval Blanc ; échange de compliments (23 février). — Fol. 76. Arrestation de deux soldats déserteurs de l'armée du comte de la Suze, dès la prise de Belfort rendu aux Français. Sur les réclamations du duc d'Epernon, ordre de les relâcher, malgré l'avis de M. de Loray et afin de ne pas troubler la neutralité (26 février). — Fol. 80. — Avis donné que le duc de Lorraine a été arrêté et emprisonné à Bruxelles pour intelligence avec les ennemis français et que le baron de Ligneville, son général, se serait évadé avec dessein de mener ses troupes à l'ennemi. Le duc a été mené dans la citadelle d'Anvers. — Ordre de mettre les scellés sur les papiers que Gérard, trésorier du duc de Lorraine, logé dans la maison d'Adrien Ligier, conserve en cette cité. Gérard tiendra arrêt en la maison du gouverneur Claude Boisot (15 mars). — Fol. 82. Avis de l'arrestation aux Pays Bas de M. de Mercy, abbé d'Acey, pour intelligence avec l'ennemi. Ordre de « mettre sous la main de la justice » les revenus de la maison que l'abbaye possède rue St-Vincent (18 mars) — Fol. 83. Lettre de l'Empereur requérant la mise sous séquestre de ce qui appartient dans la cité au duc de Lorraine. Saisie de sommes d'argent lui appartenant. — Fol. 84 v°. Présentation de Hugues Henry, fils de noble Pierre François Henry co-gouverneur, pour la chapelle de St-Lazare, à la Vèze, vacante par la résignation d'Antoine Garinet (21 mars) — Fol. 85. Arrivée d'un courrier de Paris qui va à Brisach porter l'accordéon conclu entre le roi de France et le comte d'Harcourt ; il dit qu'à Paris était arrivé la nouvelle de la mort du duc de Lorraine (22 mars). — Fol. 86. Saisie de toutes les sommes appartenant au duc de Lorraine dans la ville (23 mars). — Fol. 87. Dépôt dans le trésor de la cité de meubles précieux appartenant au duc de Lorraine, notamment de « deux grands montres d'horloges » (24 mars). — Fol. 87 v°. Consignation entre les mains du trésorier Gérard de tout ce qui, dans le mobilier du duc de Lorraine, pourrait appartenir à Béatrix de Cusance, princesse douairière de Cantecroix (27 mars). — Fol. 89 v°. Convocation des Etats de la province à Dole le 23 avril prochain (30 mars). — Fol. 90. Arrivée de M. de Broissia, procureur général du Parlement, qui vient de Belvoir pour mettre sous scellés tout ce qui appartient au duc de Lorraine (1er avril). — Fol. 91 v°. Inventaire terminé des meubles et biens appartenant dans la cité au duc de Lorraine ; le trésorier Gérard est redevable au duc d'environ 23.000 francs, mais il prétend avoir des créances sur cette somme ; il devra tenir arrêt dans la ville. — Protestation contre une calomnie que les gens de Dole auraient écrite au comte de Fuensaldagne, ministre d'Espagne aux Pays Bas, et d'après laquelle les gouverneurs auraient envoyé un homme près du cardinal Mazarin afin d'empêcher l'échange de la cité (8 avril). — Fol. 96. Passage accordé à 40 cavaliers français se rendant d'Alsace au duché de Bourgogne (25 avril). — Fol. 97 v°. Lettre de l'archiduc Léopold d'Autriche mandant qu'il a commis deux surintendants et un commis pour régir les biens du duc de Lorraine ; on devra remettre en leurs mains ce qui a été saisi. — Fol. 98. Lettre de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, pour réclamer comme siennes les 8.000 pistoles saisies dont le duc de Lorraine lui avait fait présent en pur don, « peu de jours après celuy de nos noces ». Le reste appartient à ses enfants (30 avril). — Fol. 98 v°. Acquisition de deux petites maisons de bois au bas de la rue Ronchaux, qui seront démolies pour l'agrandissement de la place publique (2 mai). — Fol. 99 v°. Il ne sera pas répondu à la lettre de Béatrix de

Cusance, mais, si elle recourt aux voies de justice, on lui fera droit (4 mai). — Fol. 100 v°. Mauvais état de l'ermitage de St-Léonard qui tombe en ruine, faute d'entretien, et des restes de l'église St-Ferjeux, ci-devant brûlée. On en conférera avec les Bénédictins de qui dépendent ces deux bâtiments (9 mai). — Fol. 104. Pénurie de petite monnaie, celle-ci étant emportée à l'étranger par des « billonneurs ». Edit élevant le cours des monnaies, les carolus à 3 francs, les pièces de 4 blancs ou un gros à six blancs, les petits blancs à l'avenant, sans toucher aux pièces d'or et d'argent. Les pistoles d'Espagne et de France n'auront cours que pour 16 francs (20 mai). — Fol. 104 v°. Avis qu'un coffre a été transporté chez les Clarisses pour empêcher que les sceaux de la cité y fussent apposés. Ordre de les apposer et défense aux maisons religieuses de se prêter à l'avenir à semblables cachettes (21 mai). — Fol. 105-106. Acquisition du droit des langues dans la boucherie d'en bas, qui appartenait précédemment à M. de Vellemoz, par Bonaventure Alviset, comme mandataire des Jacobins, au prix de 2.010 francs. — Les gouverneurs estimant que ce droit ne doit pas appartenir à des religieux, en proposent l'acquisition par la cité et les Jacobins acceptent de le céder (24-27 mai). — Fol. 106. Autorisation donnée à mre Laurent Othenin, prêtre, pourvu de l'abbaye d'Acey par lettres patentes de l'Empereur, d'entrer en possession du temporel de l'abbaye, à charge d'obtenir avant un an ses bulles de Rome (29 mai). — Fol. 107 v°. Réception comme citoyen de noble François Sermage, de Gy, docteur ès droits (29 mai) ; il est reçu avocat (1er juin). — Fol. 111 v°. Réception comme citoyen de Blaise Perrin, chirurgien, originaire de Gray (9 juin). — Fol. 112. Dégâts occasionnés par les carrosses aux « tilles » nouvellement plantées à Chamars, au quartier où sont les buttes du jeu de l'arc : un fossé sera creusé à l'endroit « de la grande morte » pour éviter ces dégâts (10 juin) — Fol. 112. Décision de n'admettre dans la cité aucun notaire âgé de moins de 25 ans et n'ayant pas la capacité requise (10 juin). — Fol. 112 v°. Lettre de l'archiduc Léopold d'Autriche transmettant sa déclaration sur la gestion des biens du duc Charles de Lorraine, gestion confiée au duc Nicolas François comme le plus proche héritier de la maison de Lorraine (11 juin). — Fol. 114. Réponse de la cité à l'archiduc ; on ne peut rien décider sur l'affaire des biens du duc Charles par suite de la requête présentée par Béatrix de Cusance pour elle et ses enfants (17 juin). — Fol. 115 v°. Défense de mener paître du bétail à Chamars, afin d'assurer la conservation des « tilles » (20 juin). — Fol. 116 v°. Permission donnée aux chevaliers du jeu de l'arbalète d'enclure leur maison à Chamars (23 juin). — Fol. 120 v°. Election des vingt-huit : « St-Quentin : Antoine Saulterel, Jean Grevillot, François Vauderet, Symon Perrin. — St-Pierre : mre Alexandre François Leschele, Pierre de Loysi, Jean Fouresse, Jean Jurain. — Champmars : mre Pierre Matthieu d'Auxiron, Luc Morel, Jean Barbet, Jacques Marchand. — Le Bourg : François Mareschal, François Perrenot, Désiré Clerc, Claude Nicolas. — Baptans : Claude Culle, Ayme Jeanneney, Laurent Privel, Nicolas Courvoisier. — Charmont : mre Jean Claude Cabet, Louys Baptiste Mareschal, Jean Rouillot, Antoine Morel. — Arennes : Louys Sire, François Chevalier, Alexandre Lagrandfemme, Pierre Perrot. » — Fol. 121 v°. Election de François Mareschal comme président des vingt-huit (24 juin). — Fol. 123. Election des gouverneurs : « St-Quentin : Hugues Belin, mre Aymon Buson, sr d'Auxon. — St-Pierre : mre Pierre François Henry, mre Marc Antoine Fluzin. — Champmars : mre Estienne Mareschal, Claude Boizot. — Le Bourg : mre Jean Claude Pétremand, Luc Mareschal. — Baptans : mre Claude Ambroise Philippe, mre Jean Borrey. — Charmont : Jean Jacques Bonnot, mre Jean Claude Cabet. — Arennes : Thomas Montrivel, mre Jean Baptiste Varin, sr de Noydan » (29 juin). — Fol. 124. Réception comme citoyen de Jean Baptiste Journot, du Barboux, docteur ès droits (1er juillet). — Fol. 125. Articles présentés aux gouverneurs par les vingt-huit (obligation de convoquer les 28 dans les affaires importantes, réduction des amendes infligées aux citoyens, enseignement de la sixième par les Jésuites, droit de grâce réservé après avis des 28, etc.). — Fol. 127. Remontrances adressées au marquis de Saint Genis pour avoir maltraité à coups de plat de sabre le jardinier du Palais Granvelle. — Fol. 128. Autopsie d'une femme morte subitement d'une maladie indéterminée ; les médecins et chirurgiens ne croient pas à la peste, mais, par précaution, font enterrer le corps en lieu écarté, et le font recouvrir de chaux vive : la famille de la défunte devra être isolée pendant neuf jours (8 juillet). — Fol. 130 v°. Lettres de l'archiduc Léopold d'Autriche et du duc François de Lorraine réclamant la levée du séquestre mis sur les biens du duc Charles. — Réponse des gouverneurs portant que la justice est saisie de la barre mise par Béatrix de Cusance, duchesse de Cantecroix (10 juillet). — Fol. 131. Réception de Claude Montaigu comme maître orfèvre (13 juillet). — Fol. 132 v°. Refus des Bénédictins, faute des ressources nécessaires, de réparer et restaurer l'église de Saint-Ferjeux (16 juillet). — Fol. 135. Nouvelles instances du duc François de Lorraine pour la levée du séquestre mis sur les biens de son frère. — Lettres de Béatrix de Cusance, duchesse de Cantecroix, remerciant les gouverneurs de la bonne justice qu'ils lui ont faite en la cause de barre par elle intentée (25 juillet). — Fol. 136. Mort glorieuse aux Pays-Bas du comte de la Tour. La charge de capitaine à vie de la bannière Saint-Quentin qu'il possédait est conférée à Buson, sr d'Auxon (27 juillet). — Fol. 139. Décision d'envoyer à Lyon, Troyes et Bâle des feuilles imprimées du « nouvel estableissement des foires de cette cité », pour les faire insérer dans les almanachs, afin que nul ne le puisse ignorer (7 août). — Fol. 139 v°. Don de 50 francs aux Capucins pour les aider à subvenir aux frais nécessaires à la tenue du chapitre provincial de l'ordre qui doit se réunir dans leur couvent. — Nouvelle du décès de Ferdinand IV, roi des Romains. Désignation de Jean-Baptiste de Valimbert, docteur ès droits, pour prononcer sa harangue funèbre (8 août). — Fol. 141 v°. Visite et présent au Père Général des Carmes déchaussés, arrivé en la cité (20 août). — Fol. 145 v°. Remontrances des vingt-huit sur divers points, notamment sur les moyens de remédier à la cherté du beurre et du fromage, sur les bancs à

installer pour les vingt-huit à l'église Saint-Pierre derrière ceux des gouverneurs, sur les dettes de la cité (4 septembre). — Fol. 147. Pompe funèbre aux Cordeliers en l'honneur de Ferdinand IV (7 septembre). — Fol. 147 v°. Arrivée dans la cité de l'Abbé Général de Citeaux (7 septembre). — Fol. 153 v°. Fixation du ban des vendanges au lundi 12 octobre (3 octobre). — Fol. 154. Difficultés soulevées par les Jésuites pour le rétablissement de la classe de sixième dans leur collège ; on demandera aux Oratoriens s'ils peuvent ouvrir cette classe (6 octobre). — Fol. 156. Sur refus des Jésuites et des Oratoriens, commission donnée au sieur Sarrottey pour enseigner la sixième, aux gages de 120 fr., plus 20 fr. pour la chambre qu'il occupera (12 octobre). — Fol. 156 v°. Présent d'une pièce de vaisselle, d'une valeur de 4 pistoles, avec les armes de la cité gravées, fait au sieur Perrot, citoyen et capitaine au château de Vaux, pour les services rendus par lui à la cité pendant les guerres (14 octobre). — Fol. 157 v°. Décès à Gy, la nuit dernière, de Claude d'Achey, archevêque de Besançon ; il avait donné à la cité de nombreuses marques de son affection et l'avait édifiée par ses incomparables vertus (17 octobre). — Fol. 158. Attentat commis par le Chapitre, qui a apposé ses sceaux sur le palais épiscopal ; ordre de les arracher et de les remplacer par ceux de la cité ; quatre soldats sont installés dans le palais pour la garde des sceaux (19 octobre). — Fol. 158. Visite de condoléances au baron de Thoraise, à l'occasion de la mort de son oncle l'archevêque (21 octobre). — Fol. 159. Levée des sceaux de l'archevêché, à la requête du baron de Thoraise, institué héritier universel par le testament de Mgr Claude d'Achey (22-23 octobre). — Fol. 160. Protestation du Chapitre contre l'ordre donné d'arracher les sceaux qu'il avait apposés sur le palais épiscopal. — Le Chapitre avise qu'il procédera le jeudi 29 à l'élection du nouvel archevêque, après une procession destinée à attirer les bénédicitions du ciel sur cet acte. Les gouverneurs recommandent au choix du Chapitre le haut doyen, le marquis de Marnay (27 octobre). — Fol. 161. Election du marquis de Marnay, haut doyen, comme archevêque, par le Chapitre de Besançon (29 octobre). — Fol. 161-162. Visite de félicitations au nouvel élu ; la cité écrira des lettres de recommandation au Pape, à l'Empereur, à l'archiduc et aux ambassadeurs pour obtenir confirmation de cette élection (30 octobre). — Fol. 164 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 48 florins, les moyens et les bas à 47 florins le muid (11 novembre). — Fol. 168. Plaintes au sujet du mauvais service de garde des soldats de la garnison royale et des soldats de la cité. — Fol. 169. Essai de diverses sortes de petite monnaie nouvellement frappées à Dole (20 novembre) — Fol. 169-170. Obsèques de l'archevêque Claude d'Achey ; harangue funèbre par le chanoine Valle (22 novembre). — Fol. 170. Décision portant que, quand un fils d'ancien gouverneur amènerait une nouvelle épouse dans la cité, le couple serait salué de six coups de canon à la porte par laquelle il entrerait (24 novembre). — Fol. 171. Requête de Bénédictines, réfugiées dans la cité pendant les guerres, demandant l'établissement d'un couvent de leur ordre (28 novembre). — Fol. 171 v°. Serment prêté comme avocat par Jean-Frédéric de Valimbert, docteur ès droits de l'Université de Pavie (1er décembre). — Fol. 173 v°. Traité de réception des Bénédictines ; elles tiendront un pensionnat de jeunes filles. — Fol. 174 v°. Plaintes des vingt-huit au sujet du prix excessif de la viande dans les boucheries. — Fol. 175. Taxe des viandes : 2 gros la livre de bœuf, les bons morceaux, 6 blancs les autres ; 3 gros la livre de veau et de mouton ; 9 blancs la livre de porc. — Fol. 175 v°. Refus des bouchers de se conformer à cette taxe. Edit permettant à tous citoyens de tuer, vendre et distribuer de la viande en boutiques ouvertes dans la cité, après visite sanitaire (5 décembre). — Fol. 176. Serment prêté comme avocat par Guillaume-François Bryet, docteur ès droits de l'Université de Pavie (7 décembre). — Fol. 180. Ordre aux bouchers de vendre la viande au prix fixé par la taxe, à peine de 2.000 livres en cas de contravention. Les boucheries de ceux qui ne voudront se conformer à la taxe seront fermées (18 décembre). — Fol. 181 v°. Prolongation pour trois ans de la ferme d'Antoine Symonnin, orfèvre, amodiataire du droit de la monnaie, moyennant le paiement de cent francs par an (23 décembre). — Fol. 185 v°. Banvin de l'archevêque (5 janvier 1655). — Fol. 187. Doléances au sujet de l'accroissement continu des dettes de la cité, alors que les revenus vont au contraire en décroissant, et que certaines fermes, comme celle du sel, ne trouvent plus d'acquéreur (7 janvier). — Fol. 188 v°. Droit accordé au maître de la monnaie de fabriquer des demi-ducats au titre et marque des entiers, c'est-à-dire, d'un côté, l'effigie de l'empereur Charles-Quint, entourée de l'inscription Carolus V Imperator, et de l'autre, Ducatus Civil. Bisunt. Ad Leg. Imp. 1655 (9 janvier). — Fol. 197. Revendication de la cité sur les biens provenant de la succession du fils du conseiller de Champvans, le père de ce dernier s'étant engagé avec le marquis de Conflans et le conseiller de Beauchemin, lorsque la ville avait envoyé en 1636 à Dole un canon qui, depuis, n'avait pas été restitué. — Accord conclu pour une somme de 1.500 francs (13-16 février). — Fol. 199 v°. Remise faite par divers créanciers de la cité de sommes qui leur étaient dues (20 février). — Fol. 200 v°. Réception de François de Loisy comme maître orfèvre (22 février). — Fol. 201. Démission de sa charge donnée par Jean Libry, receveur des deniers provenant des greniers à blé, qui n'a pu représenter une partie des sommes qui lui avaient été confiées (24 février). — Fol. 202 v°. Acte de la caution fournie par Charles Clerc, désigné comme receveur des deniers des greniers à blé, en entrant en charge (27 février). — Fol. 208. Réception de Jean-Baptiste Jolicard comme notaire impérial (20 mars). — Fol. 209. Avis donné par le baron de Scy d'un mouvement dans l'élection de Langres des troupes françaises qui auraient reçu ordre de marcher du côté de Brisach (26 mars). — Fol. 211. Plaintes au sujet du mauvais état dans lequel les Bénédictins laissent les restes de l'église de Saint-Ferjeux (9 avril). — Fol. 212. Délivrance de la charge de maître graveur des monnaies de la cité à Pierre de Loisy, en remplacement de l'orfèvre Claude Poux, décédé. — Cherté de la viande ; permission donnée à tous de tuer, vendre et débiter toute sorte de viande dans la cité pourvu

qu'elle ait été visitée ; appel fait à des bouchers étrangers (10 avril). — Fol. 213. Serment prêté par Pierre de Loisy le jeune comme graveur des monnaies (12 avril). — Fol. 213. Décision portant que les bouchers étrangers qui viendront s'établir à Besançon ne pourront être poursuivis pour les dettes des communautés auxquelles ils appartiennent (16 avril). — Fol. 215. Conflit entre les Jésuites et leurs élèves de philosophie ; l'avocat fiscal de la cité est chargé d'aller sermonner les élèves (22 avril). — Fol. 217 v°. Requête au Chapitre de faire l'ostension du Saint-Suaire à l'Ascension ; le canon sera tiré pendant l'ostension et des mesures de garde seront prises (5 mai). — Fol. 218. Réception comme avocat de Jean-Frédéric Fyard, docteur ès droits de l'Université de Dole (7 mai). — Fol. 218 v°. Mesures de police pour l'ostension du Saint-Suaire : convocation de tous les citoyens en place d'armes, ordre de tendre toutes les chaînes pendant deux nuits, défense de monter à cheval ou en carrosse à Saint-Etienne en raison de la foule. (8 mai). — Départ pour l'Espagne du chevalier de Moiron ; visite et compliment (10 mai). — Fol. 222. Vin d'honneur offert à M. de Butier, comte de Mangrane, arrivé d'Espagne dans la cité (20 mai). — Fol. 223. Accroissement de la rente annuelle versée aux Jésuites, qui sera portée de 800 à 906 francs (28 mai). — Fol. 224. Demande au Chapitre de faire une ostension extraordinaire du Saint-Suaire le dimanche 6 juin, « pour la consolation » du public (1er juin). — Election de M. de Morteau comme haut doyen du Chapitre. On tirera en son honneur deux pièces de canon, en considération de ce qu'il est citoyen, fils de gouverneur et affectionné à la cité (2 juin). — Fol. 225. Visite à M. de Buthiers, qui s'offre de protéger la cité dans ses intérêts relativement à l'échange (7 juin). — Fol. 225 v°. Exemption de garde pour trois ans accordée à Nicolas Noret, vitrier, sous condition d'entretenir à ses frais tous les panneaux des fenêtres de l'Hôtel de Ville, le verre lui étant fourni (9 juin). — Fol. 226. Visite et présent au comte d'Harcourt arrivé ce jour dans la cité (15 juin). — Fol. 227. Lettre de Vincent Richard, ci-devant secrétaire du roi d'Espagne en Hollande, qui, se rendant en Espagne, offre ses services à la cité. — Election du Père d'Orchamps comme général des Minimes à Rome. Attestation élogieuse de ses mérites fournie par la cité (17 juin). — Folio 229. Réception comme citoyen, à titre gratuit, de Philippe Sarrottey, originaire de Baume-les-Dames, en considération des services qu'il rend à la cité par son enseignement de la 6^e classe (18 juin). — Fol. 230 v°. Edit interdisant aux fils de famille vivant « en communion » avec leurs pères de prendre part aux élections (22 juin). — Fol. 232. Procuration générale des habitants. — Fol. 234. Election des vingt-huit : « Saint-Quentin : Gaspard de Blyterswich, sr de Melesey ; Antoine Saulterel, François Vauderet, Symon Perrin. — Saint-Pierre : Pierre de Loysi, Jean Fouresse, Jean Jurain, Jean Libry. — Champmars : mre Pierre Matthieu d'Auxiron, Luc Morel, Jean Barbet, Jacque Marchant. — Le Bourg : François Mareschal, François Perrenot, Désiré Clerc, Claude Nicolas. — Baptans : Claude Culle, Laurent Privel, Nicolas Courvoisier, Etienne Virevaulx. — Charmont : Louys-Baptiste Mareschal, Jean Rouillot, Antoine Morel, Syméon Pillot. — Arennes : Louys Sire, François Chevalier, Alexandre Lagrandfemme, Pierre Perrot. » — Fol. 234. Election de François Mareschal comme président des vingt-huit (24 juin). — Fol. 236. Election des gouverneurs : « Saint-Quentin : Hugue Belin, mre Aymon Buson, sr d'Axon. — Saint-Pierre : mre Denis Poutier, chevalier, sr de Saône, mre Pierre-François Henry. — Champmars : mre Etienne Mareschal, Claude Boizot. — Le Bourg : mre Jean-Claude Pétremand, Luc Mareschal. — Baptans : mre Claude-Ambroise Philippe, mre Jean Borrey. — Charmont : mre Marc-Antoine Fluzin, mre Jean-Claude Cabet. — Arennes : Thomas Montrivel, mre Jean-Baptiste Varin, sr de Noydan » (29 juin). — Fol. 237. Requête des Carmes déchaussés demandant modification des articles de leur traité de réception leur défendant toute acquisition de biens-fonds et limitant les sommes qu'ils pourraient recevoir par dons ou legs. Cette requête est repoussée (5 juillet). — Fol. 238. Don de 150 francs aux chevaliers de l'Arquebuse pour réparations à leur maison de Chamars. — Don de 150 francs aux fabriciens de Saint-Pierre pour la décoration de la châsse de saint Prothade. — Requête de Jean Arnauld, écuyer, originaire du comté d'Avignon, pour l'établissement d'une Académie d'équitation. Sa demande est agréée et « en considération des avantages qui en résulteront infailliblement, tant au général qu'aux particuliers de la cité », on lui octroie un logement pour six ans dans un quartier de la tour de Montmartin et 600 francs pour son installation (6 juillet). — Fol. 241. Enlèvement des barricades jadis établies à Chamars, pour la protection des « tilles » (15 juillet). — Fol. 242. Retour du baron de Scey dans la cité (17 juillet). — Fol. 243. Fixation du prix des grains pour les boulangers à 40 sols la mesure (21 juillet). — Fol. 244. Limitation à 600 francs des dépenses qui pourront être faites pour mettre en état le logement de l'écuyer Arnauld (24 juillet). — Fol. 245 v°. Désignation de Jean-Antoine Boisot, docteur ès droits, comme avocat des hôpitaux de Saint-Jacques et des pestiférés, ainsi que des pieuses fondations (31 juillet). — Fol. 246. Sommation faite à l'abbé de Saint-Paul d'exécuter les réparations de l'église et des bâtiments de son abbaye, sinon les gouverneurs les feront faire à ses frais (2 août). — Fol. 247. Admission de Claude Oudot comme maître chirurgien, malgré les maîtres de la corporation qui prétendaient l'obliger à un quatrième examen (9 août). — Fol. 248. Visite et compliment à M. de Varambon qui part en Flandre pour se marier avec Melle de Beauvoye (11 août). — Fol. 249. Lettre du baron de Scey avisant que le Roi vient de le pourvoir du gouvernement absolu de la province ; on envoie des députés à Scey-sur-Saône pour le féliciter (18 août). — Fol. 257 v°. Désignation de Jean Hérard Vuillard, notaire, comme procureur et receveur des hôpitaux de Saint-Jacques et des pestiférés, ainsi que des pieuses fondations, aux gages de 60 francs par an et avec exemption de garde (17 septembre). — Fol. 262. Arrivée dans la cité du marquis de Varambon avec sa nouvelle épouse : 3 gouverneurs, suivis de 50 à 60 cavaliers, iront à leur rencontre ; l'artillerie sera tirée en leur honneur. On leur fera un présent de vin, dragées et

confitures (28 septembre). — Fol. 262 v°. Fixation du ban des vendanges aux 5 et 6 octobre (29 septembre). — Fol. 264. Taxation à 3 gros par chariot de vendanges du prix de passage de la « nef » de Rivotte, dépendant de la maison de Granvelle (9 octobre). — Fol. 265. Réception comme citoyen de Louis Lescuyer, maître de danse, originaire de Châlons-sur-Marne (14 octobre). — Fol. 265 v°. Don de 50 pistoles à l'écuyer Arnauld afin de l'aider à la construction d'un manège pour son Académie d'équitation (16 octobre). — Fol. 266. Avis d'après lequel les Dolois envoyoyaient des députés en Espagne pour empêcher le transfert du Parlement à Besançon lorsqu'il s'agirait de l'exécution de l'échange (20 octobre). — Fol. 269 v°. Taxe des vins, les hauts coteaux à 46 florins, les moyens et les bas à 45 florins le muid (11 novembre). — Fol. 270 v°. Lettre au comte de Mangrane en Cour d'Espagne, le priant de ne pas s'ingérer dans les négociations intéressant la ville, mais de se borner à avertir de ce qu'il apprendrait concernant la cité (11-19 novembre). — Fol. 272 v°. Prières publiques pour obtenir la paix générale (25-30 novembre). — Fol. 275. Lettre du duc de Lorraine, datée de Tolède, remerciant la cité du soin qu'elle a pris de mettre ses meubles et effets en sûreté et la priant de les remettre à ses agents. On lui répond que des barres ont été mises sur ces meubles par la duchesse de Lorraine, le duc Nicolas-François et la princesse douairière de Cantecroix (7 décembre). — Fol. 276. Avis d'après lequel les troupes de Lorraine auraient tout récemment pris le parti de l'ennemi (14 décembre). — Fol. 276 v°. Réception comme citoyen de Claude Oudet, originaire de Foncine (16 décembre). — Fol. 284. Contestation à Rome du droit du Chapitre d'élire l'archevêque ; la cité interviendra pour soutenir ce droit (15 janvier 1656). — Fol. 286. Accord au sujet de l'affaire Goldbeck ; Judith-Anser Goldbeck, qui avait obtenu à Spire une réforme de la sentence prononcée par les gouverneurs entre elle et l'hôpital du Saint-Esprit, recevra pendant sa vie une pension annuelle de 200 francs (19 janvier). — Fol. 289 v°. Réception de Jean-Baptiste Morand comme notaire impérial (4 février). — Fol. 290 v°. Serment prêté comme avocat par Antoine-Désiré Lenglois, docteur ès droits de l'Université de Dole (8 février). — Fol. 294. Requête de Pierre Alix, abbé de Saint-Paul, demandant aux gouverneurs d'intercéder près du roi d'Espagne pour lui faire obtenir les revenus d'une année de l'abbaye de Montbenoit à présent vacante, afin de les employer au rétablissement des écluses et moulin de Saint-Paul ; il y est fait droit (16 février). — Fol. 294. Demande adressée au Chapitre, le siège vacant, afin d'obtenir la permission pour les citoyens, en raison de la rareté du poisson « et aultres viandes quadragésimales », de manger des œufs et du fromage pendant le Carême prochain (17 février). — Fol. 294 v°. Défauts et exploits obtenus par le syndic contre Philippe-Eugène d'Achey, condamné à payer 2.000, 4.000 et 8.000 livres (19 février). — Fol. 299. Texte de l'accord conclu le 19 janvier avec Judith-Anser Goldbeck (14 mars). — Fol. 307 v°-308 v°. Texte du traité d'admission des Bénédictines dans la cité. Les religieuses, qui appartenaient au monastère de Marnille en Luxembourg, avaient dû, en raison des malheurs des guerres, se réfugier à Besançon il y a neuf ans. Elles sont autorisées à fonder un monastère, mais à condition de s'établir au delà du pont. Elles devront enseigner gratuitement aux petites filles à lire, écrire « et faire aultres ouvrages convenables à leur sexe » (22 avril). — Fol. 313. Réception gratuite de Claude Bénigne de Damas, baron et seigneur de Melay, comme citoyen (2 mai). — Fol. 315 v°. Requête présentée aux gouverneurs par M. de Gonsans et le baron de Lanans, au nom de la Confrérie de Saint-Georges. Cette Confrérie a l'intention de s'établir définitivement à Besançon à condition que, pendant les huit jours précédent et suivant la tenue du chapitre annuel, les confrères ne pourront être poursuivis par les créanciers qu'ils pourraient avoir en la cité, que le bâtonnier jouira de cette immunité pendant l'année entière, qu'on leur accordera une maison pour tenir leur assemblée, et enfin que tous les confrères seront admis généralement au nombre des citoyens et jouiront des franchises attribuées à cette qualité. — Il est fait droit à cette requête ; un appartement sera mis à leur disposition à la tour de Montmartin pendant quinze jours pour leur assemblée. Cependant les confrères ne pourront être admis en général au nombre des citoyens ; ceux des confrères qui en feront la demande et en seront jugés dignes pourront être reçus individuellement (8 mai). — Fol. 320 v°. Grâce accordée à M. d'Achey, à la sollicitation de la Confrérie de Saint-Georges, pour les injures qu'il a adressées au magistrat de la cité et les mauvais traitements qu'il a fait subir aux sergents allant lui notifier son assignation (30 mai). — Fol. 323. Permission donnée à Gabriel Dorival, chanoine de Sainte-Madeleine, de prendre possession des revenus de la chapelle de Notre-Dame de Aurora, fondée en cette église (7 juin). — Fol. 323 v°. Serment prêté comme avocats par Guillaume de la Borde, docteur ès droits de Rome, et Denis Chandot, docteur ès droits de l'Université de Dole (12 juin). — Fol. 325. Réception comme citoyen de Claude Thierry, maître sculpteur, originaire de Bauffremont en Lorraine (19 juin).